



**PRÉFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dzaoudzi, le 23 avril 2024

Réponse aux propos diffamatoires à l'encontre de la secrétaire générale aux affaires régionales de la préfecture de Mayotte

Ce jour ont été tenus sur un plateau télé des propos insultants, menaçants et diffamatoires à l'encontre de la secrétaire générale aux affaires régionales de la préfecture de Mayotte, membre du corps préfectoral.

François-Xavier BIEUVILLE, préfet de Mayotte, délégué du Gouvernement, condamne fermement ces propos mensongers, sans aucune réalité factuelle.

Il renouvelle sa confiance à sa collaboratrice pleinement engagée depuis des années avec ses équipes et les acteurs locaux pour le développement du territoire, au bénéfice des Mahorais et de l'intérêt général.

Face à cette tentative de désinformation, le préfet rappelle que pour la période de 2014 à 2020, 210 millions d'euros de fonds européens sont fléchés pour Mayotte (148M FEDER, 62M FSE). Une dotation supplémentaire de 139 millions d'euros a été ajoutée à la suite de la crise COVID.

Ces fonds européens améliorent considérablement le quotidien des Mahorais en soutenant des projets conduits pour l'intérêt général, en pleine concertation avec les élus et parties prenantes du territoire (acteurs économiques, citoyens, associations). A titre d'exemple :

- 39 millions d'euros sont mobilisés pour le projet CARIBUS qui constituera le premier réseau de transports en commun terrestres à Mayotte ;
- 24 millions d'euros pour renforcer les liaisons entre Petite-Terre et Grande-Terre via la mise en service de deux barges et deux amphidromes ;
- 21 millions pour soutenir les projets relatifs à l'eau (forages, réseau d'adduction, interconnexion des retenues collinaires) ;
- 10 millions pour la construction de la technopole, afin de doter le territoire d'outils économiques modernes.

Ces fonds européens sont également dédiés au soutien direct à la population et à la formation de la jeunesse. Ainsi :

- Près de deux millions d'euros financent une formation au métier d'infirmier au CHM ;

- 19 millions sont fléchés vers la formation et l'insertion des jeunes au RSMA, outil reconnu de longue date au bénéfice des Mahorais sur le territoire ;
- 5,1 millions pour la mobilité et l'insertion professionnelle via LADOM, afin que chacun puisse avoir l'opportunité d'élargir ses perspectives personnelles et professionnelles.

Les dossiers financés au titre de ces fonds européens sont progressivement mis en paiement par l'autorité de gestion. La date maximale de mise en paiement est fixée par la Commission européenne à la fin d'année 2024 pour le FEDER et jusqu'en juillet 2025 pour les autres fonds.

Toutefois, la mise en paiement de l'ensemble des dossiers mahorais sera réalisée dès la fin de cet été, et ce sans qu'aucun risque de sous-consommation des fonds européens ne soit pressenti. Le suivi et le bilan des fonds européens se font par ailleurs en toute transparence.

La nouvelle génération de fonds européens 2021-2027 continue de soutenir le développement de l'île, avec 350 millions d'euros en FEDER et 110 millions d'euros en FSE+ prévus. Les premiers appels à projets, publics et accessibles à tous, sont d'ores et déjà lancés au titre du FEDER.

Le préfet de Mayotte ne laissera jamais quiconque porter injustement atteinte à l'honneur, à la considération et au travail mené par ses collaborateurs.

Il condamne l'insinuation grave de rupture d'égalité entre les citoyens français, qu'ils soient mahorais, métropolitains ou réunionnais. La violence et la méfiance entre compatriotes ne sauraient être acceptables en République.

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08

Courriel : communication@mayotte.gouv.fr

Internet : www.mayotte.gouv.fr

Facebook – Instagram – Twitter/X – YouTube : @Prefet976

Sollicitations presse : <https://w.kf.ms/43XzooO>